



RECYCLAGE PSE1

PREMIERS SECOURS EN EQUIPE

VOTRE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE
CONÇU PAR LES SAPEURS-POMPIERS

P
S
E



7 heures (présentiel)



Tous publics à partir de 16 ans
Participants 6 minimum, 12 maximum



Taux certification 100%
Pas de validation par bloc de compétences

Pré-requis : être titulaire du PSE1 (modalités adaptées sur demande aux personnes en situation de handicap ou dont les conditions physiques ne permettent pas de réaliser les exercices pratiques)



Objectifs

- Prévenir les risques
- Assurer sa propre sécurité et celle des autres
- Mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique, avec ou sans matériel de premiers secours, seul ou au sein d'une équipe appelée à participer aux secours organisés.

Contenu de la formation

Séquence n°1 : le secouriste

Séquence n°2 : la chaîne des secours

Séquence n°3 : la sécurité

Séquence n°4 : l'alerte

Séquence n°5 : l'obstruction brutale des voies aériennes

Séquence n°6 : les hémorragies externes

Séquence n°7 : l'inconscience

Séquence n°8 : l'arrêt cardio-respiratoire

Séquence n°9 : la défibrillation automatisée externe

Séquence n°10 : les détresses vitales

Séquence n°11 : les malaises et la maladie

Séquence n°12 : les accidents de la peau

Séquence n°13 : les traumatismes des os et des articulations

Séquence n°14 : la noyade

Séquence n°15 : la surveillance et l'aide au déplacement

Séquence n°16 : synthèse

Débouchés et passerelle(s)

- » Le PSE 1 est obligatoire pour devenir nageur sauveteur (BNSSA) et travailler sur les postes de secours des associations de sécurité civile. Les titulaires du PSE 1 bénéficient d'un allègement de formation initiale au sauvetage secourisme du travail (SST).

Suites de parcours possibles

- » • Devenir nageur sauveteur (BNSSA)
- Devenir équipier secouriste (formation initiale PSE 2)
- Devenir sauveteur secouriste du travail (formation initiale SST)
- Devenir formateur Premiers Secours (PAE PSC)



• Techniques pédagogiques et d'encadrement

Trois techniques pédagogiques principalement mobilisées :

- L'étude de cas, permettant de faire le point sur les connaissances déjà acquises et restant à acquérir
- La démonstration pratique, permettant d'acquérir les connaissances nécessaires pour porter secours
- Le cas concret ou mise en situation du sauveteur, permettant d'appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

Encadrement :

La formation est placée sous la responsabilité de :

- **2 formateurs** par groupe de 6 à 12 participants,
- **3 formateurs** par groupe de 13 à 18 participants.

• Matériels pédagogiques

- Lot de mannequins adulte, enfant et nourrisson
- 1 défibrillateur de formation
- 1 coupe de tête
- 1 casque intégral
- Fiches bilans
- Matériels divers de simulation pour cas concrets
- PC + vidéoprojecteur + support pédagogique numérique
- 1 livret pédagogique par apprenant



• Suivi et évaluation

Pendant la formation, l'apprenant est évalué sur 2 niveaux :

1. La réalisation des techniques revues et préalablement enseignées
2. L'acquisition des nouvelles techniques et connaissances, en fonction de l'évolution des recommandations ministérielles.

Chaque apprenant doit obtenir une note minimale de 12/20.

À l'issue de la formation, un bilan de l'ensemble des résultats obtenus est effectué, afin de décider de la validation ou non du participant à la formation continue PSE1.

Les candidats validés se voient remettre une attestation de formation continue PSE 1.

Équivalence : Les titulaires du PSE1, à jour de formation continue, sont réputés détenir l'unité d'enseignement PSC1.

• Faites confiance aux experts du secours à personne

Qui mieux que les sapeurs-pompiers peut vous apprendre à agir face à une personne victime d'accident, de malaise...?

Nos intervenants sont tous sapeurs-pompiers et formateurs au SDMIS*.

Ces 160 femmes et hommes partagent leurs expériences « terrain » et sont multi-spécialistes (PSC1, SST, PSE, Sécurité Incendie).



• En choisissant le CASC...

> Vous contribuez au financement des œuvres sociales des sapeurs-pompiers du Rhône et de la métropole de Lyon.

Le CASC assure la gestion des œuvres sociales des agents du SDMIS (complémentaire santé, prévoyance, assurance en cas d'accident ou de décès, etc.).



> Vous soutenez les missions d'intérêt général des sapeurs-pompiers du Rhône et de la métropole de Lyon.

● CASC APPUI : équipe de sapeurs-pompiers du SDMIS intervenant bénévolement sur différents théâtres d'opération afin de porter assistance aux populations sinistrées lors de catastrophes naturelles (séismes, typhons...), et/ou de soutenir les services de sécurité locaux (don de matériels, formations...)

● Musée des sapeurs-pompiers Lyon-Rhône : Musée de France accueillant chaque année plus de 11 000 visiteurs. Il s'engage auprès d'enfants hospitalisés ou en perte de repères pour leur apporter la culture et les valeurs des sapeurs-pompiers.

EN SAVOIR PLUS / SOUTENIR NOS ACTIONS**

www.soutenezlespompiers69.fr

• Tarif et financements

Tarif individuel : € TTC

Tarif groupe : sur devis

Prises en charges financières possibles :

- Salariés, demandeurs d'emploi : OPCO

*Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours

**Don donnant lieu à déduction d'impôt



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie ACTIONS DE FORMATION